

FICHE

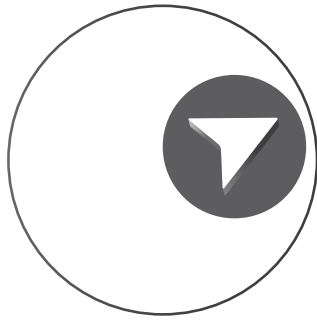
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Conseil en communication & publicité - EFM papillon - www.efmpapillon.fr - crédit photo: Thinkstock - septembre 2011



CLIMAT PRATIC
L'outil de votre politique climat énergie



SOMMAIRE

- **MOBILISER ET ASSOCIER LES ENTREPRISES « MOTEURS »
AUTOUR DU PCET**

Ligne 1 tableur / page 4

- **AIDER LES ENTREPRISES À AGIR SUR LEUR PROPRE FONCTIONNEMENT**

Ligne 2 tableur / page 7

- **DÉVELOPPER LES ÉCO-FILIÈRES SUR LE TERRITOIRE**

Ligne 3 tableur / page 10

- **ENCOURAGER LES PROJETS D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE
SUR LE TERRITOIRE**

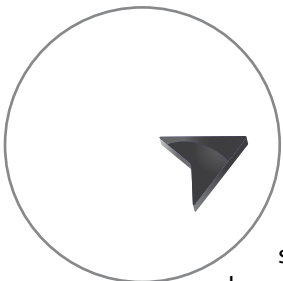
Ligne 4 tableur / page 13

- **METTRE EN PLACE DES ZONES D'ACTIVITÉS DURABLES**

Ligne 5 tableur / page 16



INTRODUCTION



Le système économique dominant repose notamment sur des flux de transports de marchandises et de personnes ainsi que sur une consommation croissante des ressources énergétiques et des milieux naturels. Ce sont autant de facteurs qui contribuent au changement climatique. Les politiques de réduction de gaz à effet de serre exigent des collectivités de repenser ce modèle économique et d'agir en faveur d'un développement local durable. Il s'agit, pour une même efficacité économique, de réduire l'impact environnemental et social des activités économiques de vos territoires

En tant que collectivité ou territoire de projets, vous tenez un rôle déterminant dans le développement économique de vos territoires, mais vous avez une responsabilité tout aussi cruciale dans la préservation environnementale des espaces dont vous avez la charge. La réunion de ces deux objectifs aboutit à la construction d'une économie locale durable dont vous êtes un des acteurs. Toutefois, l'objectif ne saurait être atteint sans la participation active des entreprises du territoire.

C'est la raison pour laquelle vous devez inciter les acteurs économiques à s'engager dans la voie de la transition écologique et énergétique de leur activité. A ce titre, vous jouez un rôle de facilitateur en donnant les moyens aux entreprises d'agir sur leur propre fonctionnement ou encore en mettant en place des zones d'activités durables.

L'économie locale incite aussi à la création de nouvelles filières dites « vertes » valorisant les ressources locales et créant des emplois locaux non délocalisables. Des potentialités d'économies de matières et de flux sont également à trouver dans le cadre de ces dynamiques territoriales.

Pourquoi engager une politique de développement économique bas carbone sur votre territoire :

- > Mobiliser les acteurs économiques et les professionnels qui participent généralement peu aux démarches de plan climat énergie territorial ;
- > Travailler de manière collaborative avec les professionnels pour générer des économies issues du transfert de matières et de flux entre les différents acteurs (écologie industrielle) ;
- > Faire connaître aux consommateurs l'engagement développement durable des entreprises présentes sur votre territoire ;
- > Développer de nouvelles activités sur le territoire, créatrices d'emplois locaux et respectueuses de l'environnement ;
- > Accompagner les entreprises dans la prise en compte de leur responsabilité environnementale et sociétale ;
- > Développer les achats durables de la collectivité en lien avec l'offre durable des entreprises du territoire ;
- > Attirer des entreprises engagées dans des démarches à moindre impact sur l'environnement.

MOBILISER ET ASSOCIER LES ENTREPRISES « MOTEURS » AUTOUR DU PCET

Les acteurs économiques sont des partenaires incontournables d'un processus de Plan Climat Energie Territorial. La singularité de leur positionnement dans le jeu d'acteurs des territoires nécessite de les associer à vos démarches d'une manière étroite et spécifique. Ils constituent un émetteur de gaz à effet de serre, un producteur de biens et services et un acteur social essentiel de vos territoires.

Les associer à l'élaboration de votre PCET nécessite de prendre en compte les éléments préalables suivants :

- > (re)connaître et accepter la logique avant tout économique de l'autre
- > apprendre à partager la vision et l'information
- > reconnaître les acteurs force de proposition et savoir travailler avec eux
- > mettre en œuvre des partenariats innovants. Derrière cette idée, différentes réalités ou aspirations : coproduction du bien public, relations gagnant-gagnant, convergences d'intérêts divers, solidarité, dynamique de filière, etc. Il s'agit de repenser la frontière entre les termes « public » et « privé » ce qui aura pour conséquence d'identifier de nouvelles manières d'assumer individuellement et collectivement une responsabilité partagée de vos territoires

Démarrer

D

Identifiez et informez les entreprises clés et leurs relais sur la démarche de PCET

Explication de l'action

Identifiez et mobilisez les principales entreprises « moteurs » présentes sur votre territoire, ainsi que les structures en capacité de relayer l'information sur votre territoire. Informez l'ensemble des entreprises, de la démarche PCET de votre territoire, par l'intermédiaire des structures relais : organisations professionnelles, associations ou clubs d'entreprises, chambres consulaires ...

Éléments de méthode

- Avant même de lancer toute action officielle à destination des acteurs économiques, il importe de prendre contact avec les structures représentant les entreprises sur votre territoire (chambres consulaires (Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, etc.) ; agences locales de développement ; club d'entrepreneurs ; syndicats ; etc. ...) et d'établir avec elles : un recensement des entreprises les plus importantes (effectif, CA, etc.) et/ou les plus émettrices de gaz à effet de serre sur votre territoire et celles qui sont déjà

impliquées dans des démarches de réduction de leurs impacts environnementaux.

- Un bilan des actions collectives engagées.
- Un recensement des différentes instances, clubs, à vocation environnementale ou non, réunissant les entreprises du territoire.
- Le point sur le rôle que ces organisations peuvent jouer dans le PCET, comme animateurs des acteurs économiques.

Une fois ce travail de recensement effectué, il convient de consacrer un temps important à l'échange et à l'information avec les quelques entreprises moteurs du territoire et les relais. Une rencontre de visu avec ces acteurs permettra de présenter les impacts et les bénéfices pour les acteurs économiques, les enjeux pour votre territoire, et des exemples d'actions pouvant être engagées par les entreprises (si possible des actions réalisées par des entreprises locales). Une plaquette (4 pages) spécifiquement dédiée aux acteurs économiques gagnera à être distribuée aux entreprises et leurs relais : argumentaire pour inciter les entreprises à participer à la démarche PCET, exemples d'actions, bénéfices pour les entreprises. Pour mobiliser le plus grand nombre d'entreprises, il conviendra d'axer l'argumentaire notamment sur les gains économiques, d'image et d'ancrage sur le territoire de l'entreprise.



Ce premier niveau d'information permettra de poser les bases d'une mobilisation plus intense des acteurs économiques de votre territoire.



INDICATEURS

Nombre d'entreprises rencontrées

Consolider

C

Invitez les entreprises moteurs et les relais à participer à la démarche en animant des groupes de travail

Explication de l'action

La co-construction du PCET avec les acteurs économiques pourra s'appuyer sur la mise en place de groupes de travail ou ateliers thématiques. L'objectif sera de dégager des pistes d'action portées par les entreprises et leurs relais et alimentant la réflexion de votre collectivité. A ce stade, rien n'engagera votre collectivité, ni même les acteurs économiques, à mettre en place les actions proposées.

Éléments de méthode

En s'appuyant sur le travail de recensement des acteurs et des actions déjà réalisées, il s'agira de proposer différents thèmes qui feront l'objet d'ateliers. Le choix des thèmes sera effectué en fonction des principaux enjeux du territoire et des acteurs économiques du territoire. A titre d'exemple, ils pourront porter sur : l'industrie, les activités économiques tertiaires, le transport de marchandises, la gestion des déchets, etc..

Afin de préparer au mieux ces groupes de travail, vous gagnerez à préparer des fiches d'introduction présentant les enjeux spécifiques à chaque thématique.

Les séances de ces groupes de travail pourront se dérouler selon le fil conducteur suivant :

- Un échange sur l'état des lieux et sur les enjeux spécifiques à la thématique ;
- Une hiérarchisation des enjeux reconnus comme essentiels en demandant à chaque participant de faire part de ce qu'il estime être prioritaire ;
- L'identification d'actions avec un large échange sur leurs objectifs.



EXEMPLES

La conférence énergie climat du Grand Lyon :

Lancée le 6 mai 2010, la conférence énergie climat du Grand Lyon est un mode de gouvernance innovant mis en place afin de mobiliser sur le long terme les différents acteurs du territoire dans la réussite du PCET. Les objectifs recherchés sont un dialogue sur la manière d'atteindre les objectifs climatiques, la définition de la contribution de chacun, la création d'une synergie et la mise en cohérence des actions menées sur le territoire.

Les acteurs économiques sont particulièrement bien représentés dans cette conférence.

Pour en savoir plus :

Irène Anglaret, Chargée de mission PCET, volet partenariat :

ianglaret@grandlyon.org



INDICATEURS

Nombre de réunions des groupes de travail organisées.

Décoller

B

Menez des actions collectives avec les entreprises partenaires et les relais

Explication de l'action

Mobilisez les entreprises et les relais impliqués dans votre PCET sur un premier train d'actions ayant un caractère fédérateur et démonstrateur.

Éléments de méthode

Il importe de valoriser les actions déjà engagées par les entreprises et mobiliser les acteurs économiques sur des actions concrètes permettant de traduire les objectifs et les axes stratégiques du PCET en principe opérant pour les entreprises, ceci afin d'éviter tout effet démobilisateur.

De nombreuses actions sont pilotées par les relais ou peuvent être initiées rapidement :

- plan de déplacements entreprises (PDE)
 - diagnostic énergétique des entreprises, etc.
- Il importe de valoriser rapidement les actions qui contribuent à la réduction de l'impact carbone du territoire, réalisées par les entreprises et leurs relais puis en initier de nouvelles. Modalités de financement de ces opérations, pilotage ?

EXEMPLES

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions du Plan Climat du PNR des Pyrénées ariégeoises, les chambres consulaires de l'Ariège ont été fortement intéressées pour contribuer à l'amélioration de la connaissance sur les pratiques énergétiques des entreprises du territoire. C'est ainsi qu'en 2008, le Comité inter-consulaire de l'Ariège a proposé aux partenaires financiers du plan Climat une action de recensement des bonnes pratiques en matière de gestion de l'énergie dans les entreprises.

Cette initiative a donné lieu à la réalisation d'un document d'une vingtaine de fiches concernant des pratiques exemplaires réalisées par des entreprises du territoire.

Pour en savoir plus :

Luce Rameil, Chargée de mission PCET
l.rameil@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

INDICATEURS

Nombre d'actions réalisées et nombre d'entreprises partenaires de ces actions

Devenir exemplaire ➤ A

Faites vivre dans la durée un club climat des entreprises partenaires

Explication de l'action

En complément du travail effectué dans les groupes de travail durant la phase d'élaboration du PCET, la mobilisation des acteurs économiques de votre territoire pourra se prolonger dans le temps par la création d'un Club Climat, de préférence au sein d'une instance existante (club DD ou énergie, ou éco-entreprises d'une chambre consulaire ou organisation patronale ou association d'entreprises ...). Celui-ci permettra de faire converger les projets et de mutualiser les moyens en réunissant, dans une même instance, les entreprises partenaires.

Éléments de méthode

L'instance « Club Climat » proposée ici n'est pas une instance formelle. Pour cette raison, il vous appartient d'inventer les modalités de mise en place d'une telle cellule.

Le Club Climat se différencie du Comité de pilotage par le fait qu'il n'est pas une instance interne à la collectivité et qu'il constitue un lieu de travail et d'échange donnant la priorité aux partenariats avec les acteurs économiques.

Il a pour missions de :

- Amener les différents partenaires à faire entrer la question du climat au sein de leur processus,
- Lancer un processus volontaire d'adhésion à la démarche de la part des entreprises via, par exemple, une charte d'engagement et de partenariat.



AIDER LES ENTREPRISES À AGIR SUR LEUR PROPRE FONCTIONNEMENT

Aider les entreprises à tendre vers une intégration de la question climatique et plus globalement des enjeux environnementaux dans leur fonctionnement, c'est leur donner la possibilité d'évoluer progressivement vers des pratiques qui permettront, demain, de prendre en compte les attentes environnementales des marchés, des territoires et des salariés.

C'est plus globalement les aider à connaître et à réduire :

- > leur pression globale sur le climat,
- > leur exposition au risque d'un renchérissement de l'utilisation de combustibles fossiles,
- > leur fragilité par rapport à l'augmentation des coûts énergétiques,
- > globalement leur vulnérabilité par rapport aux ressources.

C'est donc positionner les entreprises de votre territoire comme de véritables parties prenantes de la lutte contre le changement climatique.

Démarrer

D

Établissez des partenariats pour sensibiliser les entreprises

Explication de l'action

Etablissez des partenariats avec les relais qui sensibilisent et informent les entreprises sur les enjeux énergétiques et climatiques.

Éléments de méthode

De nombreux relais organisent des réunions de sensibilisation des entreprises. Par le biais de réunions d'information communes, de visites de terrains et de réalisations contribuant à la réduction des émissions de GES, il s'agit de :

- Sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux du PCET,
- Améliorer le niveau d'information et la connaissance des outils à leur disposition pour faire des économies d'énergie,
- Informer sur les labels et certifications,
- Proposer des pré-diagnostic environnement (où les pistes d'économie d'énergie sont abordées) réalisés par des relais ou des consultants.

Ce premier niveau d'information permettra de poser les bases d'une mobilisation plus intense des acteurs économiques de votre territoire.



EXEMPLES

CCI Maine et Loire : dans le cadre du PCET d'Angers Loire Métropole, le chargé de mission énergie de la CCI réalise des visites énergie dans les entreprises du territoire et contribue à la mise en œuvre d'actions visant une réduction des consommations d'énergie et GES.



INDICATEURS

Nombre d'entreprises sensibilisées.

Consolider

C

Faites la promotion des offres privées de services environnementaux

Explication de l'action

En vous appuyant sur les structures relais (chambres consulaires ; agences locales de développement ; club d'entrepreneurs ; syndicats ; etc.), identifiez et communiquez sur les offres de services environnementaux à l'attention des entreprises, des collectivités locales et du grand public.



Éléments de méthode

Valorisez les entreprises du territoire qui proposent des produits et services à moindre impact environnemental, à l'attention des entreprises, des collectivités et du grand public, par exemple en réalisant un annuaire des services environnementaux proposés localement, avec l'appui des chambres consulaires. Mettez notamment en avant les entreprises retenues par la collectivité dans le cadre de ses achats durables. Il est important également de se rapprocher des coordinateurs de plans et programmes « prévention des déchets », qui réalisent par exemple des annuaires des activités de la réparation et du réemploi, permettant outre la réduction des déchets, des économies de GES (liée à la non-production de nouveaux produits et au non-traitement).

Afin de susciter l'intérêt des dirigeants, présentez cette opération comme un moyen de valoriser leur entreprise sur le territoire dans le cas d'une offre de services/produits durables et de réduire leurs charges dans le cas d'achats de produits/services durables. En effet, l'augmentation du prix de l'énergie place désormais l'optimisation de la consommation des ressources comme un moyen important pour préserver la compétitivité des entreprises. Quelle que soit la taille de l'entreprise, ce poste de dépenses est indispensable à toute activité de production. Une bonne gestion, associée à l'utilisation d'équipements de plus en plus efficaces, permet une réduction importante des coûts de fonctionnement.

Cet inventaire de produits/services comprendra par exemple :

- L'efficacité énergétique du bâtiment,
- L'optimisation du chauffage et la climatisation,
- L'offre de transport durable (véhicules, éco-conduite, etc.),
- Les fournitures durables,
- L'offre de réparation...

Ce document gagnera à être largement diffusé à travers les différents canaux de communication aux acteurs économiques (zones d'activités, réseaux des chambres consulaires, etc.).

Décoller

B

Organisez des eco-trophées valorisant les bonnes pratiques des entreprises en matière d'énergie-climat

Explication de l'action

Soutenez et encouragez les démarches environnementales innovantes et exemplaires des entreprises présentes sur votre territoire en organisant un concours ou éco-trophée.

Éléments de méthode

L'objectif de ce type de démarche est double :

- D'une part, promouvoir les entreprises innovantes,
- D'autre part, encourager une prise en compte plus grande des enjeux énergétiques et climatiques dans les entreprises.

Organisez ce concours en partenariat avec les chambres consulaires et la direction régionale de l'ADEME, afin de donner plus de visibilité à la démarche.

Afin d'éviter de juger des entreprises de taille et de secteur trop divers, créez différents prix :

- Par taille : prix pour les TPE (moins de 10 salariés) / prix pour les PME (plus de 10 salariés) ;
- Par secteur : prix pour les entreprises industrielles / prix pour les entreprises de services ;
- Par domaine : approche produit (développement d'un éco-produit ou d'un service plus écologique) / approche site (mise en place d'une démarche de réduction des consommations énergétiques) / action exemplaire (technologies propres, éco-technologies, économies d'énergie, plans de déplacements entreprises, gestion d'une flotte de véhicules propres, Bilan Carbone®, etc.



INDICATEURS

Nombre d'entreprises ayant candidaté

Relayez et soutenez des actions groupées de diagnostics énergétiques, PDIE,... en lien avec les groupements d'entreprises et les relais

Explication de l'action

Faites la promotion de démarches collectives ou mutualisées d'entreprises souhaitant engager des actions environnementales, dans le cadre d'un groupement d'entreprises ou d'une opération animée par des relais.

Éléments de méthode

Un bilan des actions existantes ou en cours auprès des relais consulaires et organisations professionnelles, associations de zones d'activités, permettra de valoriser l'existant et d'engager de nouveaux projets.

Les actions groupées d'entreprises permettent :

- De mutualiser les moyens.
- De créer des synergies.
- De transférer des bonnes pratiques.

Par effet d'entraînement d'un groupement d'entreprises sur un même territoire ou une même zone d'activités, elles contribuent à généraliser la prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques.

Il convient donc de les encourager et de les valoriser sur des thèmes aussi différents que les diagnostics énergétiques ou encore les plans de déplacements interentreprises.

Sur ce dernier thème, la démarche collective a d'autant plus de sens qu'a priori toutes les entreprises basées sur une zone d'activités (quelle que soit la taille ou le secteur d'activités) partagent majoritairement les mêmes contraintes d'accessibilité et de déplacements pour leurs salariés.

Les entreprises localisées sur un même territoire ou une même zone d'activités partagent souvent les mêmes problématiques en terme d'accessibilité et de déplacements pour leurs salariés. Une réflexion globale des déplacements de l'ensemble des entreprises d'une zone d'activités économiques apparaît donc particulièrement pertinente.



INDICATEURS

Nombre d'actions portées collectivement.



DÉVELOPPER LES ECO-FILIERES SUR LE TERRITOIRE

La lutte contre le changement climatique ouvre de nouveaux marchés et gisements d'emplois autour d'activités innovantes qui produisent des biens et des services en adéquation avec la préservation de l'environnement, on parle alors d'éco-filière. En l'occurrence, ces activités peuvent être générées par des éco-industries, qui selon une définition de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) – Eurostat, sont des entreprises qui produisent « des biens et services capables de mesurer, prévenir, limiter ou corriger les impacts environnementaux tels que la surconsommation énergétique des bâtiments, la pollution de l'air, du sol, ainsi que les problèmes liés à la valorisation des déchets ou au développement des énergies renouvelables ».

Développer ce type de filières sur votre territoire, c'est donc vous engager dans une politique de soutien allant de l'étude de marché à la mise en place de formations permettant d'ancrer localement ces activités.

Démarrer

D

Recensez les potentialités et réalisez des analyses des marchés

Explication de l'action

Dans cette première phase, l'enjeu est d'appréhender l'évolution des filières/activités existantes au regard du changement climatique et les potentialités de développement de nouvelles filières sur votre territoire et la façon dont elles peuvent agir sur votre tissu économique.

Éléments de méthode

L'émergence de nouvelles filières sur un territoire peut s'exprimer de deux manières : d'une part la mutation de l'outil de production qui tend vers une plus grande prise en compte des enjeux environnementaux (ex. les artisans du bâtiment se formant aux méthodes d'éco-construction ou éco-réhabilitation), et d'autre part la création de nouvelles activités sur le territoire (ex. le développement d'entreprises de production de panneaux photovoltaïques).

Elle est une dynamique impulsée par des changements dans l'environnement des entreprises de votre territoire, changements qui modifient les marchés auxquels elles doivent répondre et/ou qu'elles doivent susciter. Il convient d'appréhender ces changements et d'anticiper les impacts qu'ils pourraient avoir localement.

Parmi ces changements, on peut citer :

- Les changements de réglementation : réglementation thermique du bâtiment, règles sur le retraitement des déchets, etc.
- Les décisions d'investissement public qui tirent la demande sur certains secteurs (ex. les décisions du Grenelle Environnement sur le développement de l'éolien et du photovoltaïque).
- Les évolutions technologiques qui permettraient de développer un produit dit « vert » (ex. le véhicule électrique).
- Les changements dans les modes de consommation qui font que la préférence des consommateurs s'oriente vers des produits « plus verts ».

Une fois appréhendé ces facteurs d'évolution exogènes, il est nécessaire de procéder à une analyse de l'économie locale, afin de dégager les grandes tendances quant aux secteurs porteurs, les ressources sous ou mal exploitées, les contraintes de développement, les potentialités de création d'emplois et/ou d'adaptation à l'évolution des marchés et aux éventuels besoins de montée en compétences.

C'est en croisant ces deux types d'approches (facteurs d'évolution exogènes et diagnostic du tissu économique local) que vous serez en mesure d'identifier les potentialités de développement d'une ou plusieurs éco-filières sur le territoire.

**EXEMPLES****L'étude du potentiel du marché de la rénovation de bâtiments en basse consommation dans le pays de Mulhouse :**

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région mulhousienne a participé à la réalisation d'une étude destinée à évaluer le potentiel du marché de la rénovation en bâtiments en basse consommation sur le territoire du pays de la région mulhousienne, soit 38 communes, tant en termes de volume (nombre de bâtiments concernés, chiffre d'affaires pressenti) que d'emplois potentiels.

Le point de départ : des objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre. Le Plan énergie-climat territorial de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) ambitionne de réduire les émissions de 20 000 tonnes par an.

En partant du parc de logements du territoire, l'étude mesure le coût des travaux de rénovation énergétique en fonction de l'ancienneté du bâti. En consolidant ces chiffres, l'étude aboutit à un marché potentiel de la rénovation d'habitations principales en basse consommation estimé entre 1.7 milliards € (fourchette basse) et 3.6 milliards (fourchette haute).

L'étude décline ensuite ce marché potentiel en termes de besoins en main d'œuvre dans chacun des corps de métiers concernés. Ces travaux procureraient du travail pendant 10 ans à 1 150 personnes (fourchette basse) à 2 400 personnes (fourchette haute). Les travaux d'isolation mobiliseraient près de 50 % de la main d'œuvre estimée. L'électricité et le chauffage représenteraient chacun 18 % de l'emploi induit sur ce marché. Enfin, la pose de portes et fenêtres isolantes compterait pour 15 % des besoins de travaux.

Consolider**C****Expérimentez le développement d'un projet test d'une éco-filière****Explication de l'action**

Afin d'éviter de disperser vos efforts et vos moyens, vous gagnerez à poursuivre un projet-test de constitution d'une éco-filière sur votre territoire.

Éléments de méthode

Sur la base des résultats issus des études d'évolution des marchés, l'objectif est de développer un projet-test d'une filière apparaissant particulièrement porteuse localement (éco-réhabilitation, développement des énergies renouvelables, etc.).

Les retours d'expériences et le caractère exemplaire de ce projet permettront de valoriser des entreprises et un véritable savoir-faire local.

Vous gagnerez à mettre à disposition d'entreprises présentes sur votre territoire et souhaitant développer des éco-activités, les moyens dont elles ont besoin pour démontrer leurs compétences.

Par exemple, il pourra s'agir de mettre à disposition des toits de bâtiments publics pour le développement du solaire photovoltaïque ou encore de donner la possibilité à une entreprise d'éco-réhabiliter un de vos bâtiments.

Cela permettra de réduire les coûts d'un tel projet et de rendre les résultats les plus visibles possibles.

Décoller**B****Développez un pôle local visant à rapprocher l'offre de la demande****Explication de l'action**

Votre rôle peut consister à accompagner les entreprises pour leur permettre de répondre aux nouvelles attentes du marché. Cette action peut à la fois porter sur l'offre et sur la demande.

Éléments de méthode**Agir sur l'offre :**

La collectivité peut consolider l'offre de produits et services des éco-activités :

- Par des actions destinées à donner aux acteurs économiques les moyens de tirer profit d'un marché ; émergent en créant par exemple un pôle de compétences sur l'activité en question ;
- Le soutien à l'offre sur les marchés peut aller plus loin et se caractériser par un investissement dans une filière en prenant par exemple des participations au capital et en s'investissant directement dans un projet industriel au côté d'un investisseur privé.



Agir sur la demande :

Vous avez également les moyens de « tirer la demande » de nouveaux services ou biens en soutenant par exemple l'utilisation de ressources locales via un référentiel ou des aides.

La constitution d'un pôle ad hoc peut également présenter un intérêt dans le développement de ces activités sur vos territoires. En réunissant dans une même communauté d'initiatives et d'expertises une diversité d'acteurs locaux (entreprises, organisations professionnelles, maison de l'emploi, collectivités, ALE, etc.), cela permettra de :

- Favoriser l'émergence et le développement de nouveaux marchés locaux,
- Promouvoir de nouvelles technologies auprès des entreprises et du grand public,
- Informer, sensibiliser et inciter à la formation,
- Envisager un espace de démonstration,
- Favoriser l'accès à l'information pour les salariés et les demandeurs d'emploi.

Devenir exemplaire ➤ A

Développez une offre de formation à ces métiers

Explication de l'action

Le potentiel de développement de ces nouvelles activités ne pourra s'exprimer sur votre territoire que si les entreprises trouvent les salariés qualifiés, tant pour susciter l'offre que pour répondre à la demande.

Éléments de méthode

Face à ces évolutions et/ou changements, les structures en charge de l'accompagnement et de la formation des salariés et des demandeurs d'emploi présentes sur votre territoire sont amenées à redéfinir leur offre...

Cet enjeu ne nécessite pas l'invention de nouveaux outils mais peut s'appuyer sur les outils classiques d'accompagnement des parcours professionnels et de formation.

Dans le cas où vous disposeriez d'une maison de l'emploi et de la formation, celle-ci peut vous aider à monter des formations répondant à un besoin des entreprises présentes sur le territoire.

En s'appuyant sur l'AFPA, la MEF pourra développer des formations, des chantiers écoles ou autres initiatives permettant de former rapidement des demandeurs d'emploi ou des salariés en reconversion.



ENCOURAGER LES PROJETS D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE SUR LE TERRITOIRE

L'écologie industrielle permet d'aborder de manière globale les interactions entre les composantes écologiques, technologiques, économiques et sociales d'un territoire au travers d'un projet industriel ou de développement local.

Grâce à une vision décloisonnée de ces enjeux, un certain nombre de synergies éco-industrielles peuvent être révélées, permettant par exemple la valorisation des déchets des uns en ressources pour les autres et la mutualisation des besoins en matière de gestion environnementale (approvisionnement, collecte et traitement des déchets, services aux entreprises, équipements collectifs, etc.). La mise en oeuvre d'une démarche d'écologie industrielle prend tout son sens dans une dynamique territoriale de développement éco-industriel, susceptible de fédérer un grand nombre d'acteurs et d'insuffler une généralisation des coopérations.

Il vous appartient donc de susciter ce type de démarche sur votre territoire à l'échelle d'une zone d'activités ou à une échelle plus large.

Démarrer

D

Organisez une première réunion de sensibilisation à l'écologie industrielle à destination des entreprises et des institutionnels

Explication de l'action

Sensibilisez et informez les entreprises aux potentialités d'une démarche d'écologie industrielle sur votre territoire.

Éléments de méthode

Au-delà de contraintes physiques ou techniques, le succès d'une démarche d'écologie industrielle est étroitement lié au facteur humain. Autrement dit, celle-ci repose sur la capacité des structures à porter des politiques « fortes » avec les moyens nécessaires. Or, ce sont des hommes et des femmes qui, au nom de leur organisme et parfois de leurs convictions ou intuitions personnelles, viennent à décider et à entreprendre. C'est de la prise de conscience individuelle puis collective que démarre tout projet.

Une première réunion de sensibilisation sera l'occasion de discuter avec les industriels en montrant quel peut être leur intérêt à participer à l'évaluation du potentiel synergique d'une zone, et quelle peut être la nécessité de la collecte de données parfois jugées confidentielles.

Elles participent alors avec moins d'a priori.

Il s'agit finalement d'instaurer un climat de confiance plus large entre les différents acteurs. Un tel événement permet aux principaux acteurs concernés par la démarche de :

- Partager un langage commun et s'approprier la stratégie envisagée pour ces travaux (ce qui implique une possibilité d'évolution du projet suite aux discussions) ;
- Échanger des informations déjà disponibles et identifier les personnes ressources à solliciter pour la suite du projet ; - préparer la phase suivante (l'analyse des flux de matière et d'énergie) en s'accordant sur les objectifs à atteindre (l'identification de pistes de synergies éco-industrielles d'intérêt), le cadre des enquêtes et de la collecte des données...



INDICATEURS

Nombre d'entreprises représentées à cette réunion.

Consolider

C

Réalisez une étude d'opportunité

Explication de l'action

Réaliser une étude d'opportunité consiste à étudier le contexte d'un projet, évaluer sa viabilité, déterminer les besoins généraux de la maîtrise d'ouvrage et vérifier si ceux-ci correspondent bien aux attentes des utilisateurs finaux. En définitive, il s'agit de mettre en co-



hérence les objectifs du projet d'écologie industrielle et le positionnement économique de votre territoire.

Éléments de méthode

En matière d'écologie industrielle, l'étude d'opportunité se définit au croisement d'études territoriales et d'études de marché. Cela passe par une analyse des caractéristiques de la zone, une analyse de l'offre (ZAE concurrentes) et de la demande (attentes des cibles), mais aussi par une bonne connaissance des composantes et du territoire (réseaux de transport et de communication, services et équipements, démographie et emploi, patrimoine naturel et culturel, aspects historiques, politiques, etc.). Un bilan des forces, faiblesses, opportunités et menaces (« SWOT ANALYSIS ») au regard des objectifs du projet permettra de travailler sur le positionnement du parc. Cette étape se conclut classiquement par la livraison d'une note de cadrage ou « Avant-projet » qui établit officiellement l'intention de projet. Le travail de pré-diagnostic du parc d'activités sera l'occasion de mener une étude d'opportunité en termes de projet d'écologie industrielle. Le pré-diagnostic permet de porter un regard sur les pratiques de gestion du parc, notamment en matière environnementale et a fortiori dans la perspective de la mise en œuvre d'une démarche d'écologie industrielle. Il peut s'organiser de différentes manières (selon le contexte local, l'implication des partenaires, l'avancement de la concertation...) dans un souci d'efficacité et de pragmatisme. Il doit être simple à mettre en œuvre et répondre aux objectifs suivants :

- Dresser un état des lieux, réaliser une « photographie » de la situation sur la zone d'étude et le territoire environnant ;
- Permettre l'appropriation de la démarche par l'ensemble des parties prenantes ;
- Apporter de la visibilité au projet.

Cela consiste d'une part en une étude de terrain et d'autre part en un travail de recherche documentaire, qui peuvent être menés grâce à :

- La visite des sites ;
- Des entretiens individuels avec les parties prenantes concernées ;
- Des réunions préliminaires.

Le pré-diagnostic traduit ainsi la connaissance des acteurs, des activités et des enjeux sur la zone d'activités et le territoire.

Les premières rencontres avec les acteurs-clés sont l'occasion de réaliser ce travail, en même temps qu'elles permettront de déterminer l'implication des différentes parties prenantes dans le projet. L'analyse du territoire est d'autant plus intéressante que l'on rencontre un nombre suffisant d'acteurs. Le pré-diagnostic s'inscrit donc dans le prolongement de ces premiers contacts, avec l'objectif à court terme d'élaborer une stratégie et des propositions concrètes, qui seront formalisées au sein de l'« Avant-projet ».

Décoller

B

Menez une démarche d'analyse des flux de matières et d'énergie sur une même zone

Explication de l'action

La première raison pour laquelle les acteurs économiques ne mettent pas spontanément en place de synergies éco-industrielles est qu'ils ne disposent que rarement de l'information nécessaire. De même, les collectivités ne possèdent pas une connaissance suffisamment fine de leur territoire pour percevoir de tels enjeux et agir en conséquence. Il est nécessaire de mettre en place une méthode et des outils afin de créer de l'information et en fine d'orienter la prise de décision.

C'est au niveau de l'analyse des flux de matières et d'énergie que l'on peut véritablement situer le cœur de l'expertise en matière d'écologie industrielle, ce qui fait sa singularité et ce qui fonde sa valeur ajoutée en termes de management des flux. Les compétences et les ressources dans ce domaine restent cependant rares. Pour les acteurs locaux, une démarche d'écologie industrielle est donc l'occasion d'un transfert de savoir-faire en matière d'analyse des flux de matières et d'énergie, d'étude des opportunités de synergies éco-industrielles et d'identification de niches d'activités spécifiques (activités complémentaires de celles déjà présentes sur le site, activités industrielles ou services d'interface).

Éléments de méthode

Le diagnostic porte sur la connaissance des flux « entrants » et « sortants » de la zone ou du territoire sur les plans qualitatifs et quantitatifs. On considère comme « entrants » l'ensemble des matières qui entrent dans le système étudié, autrement



dit les matières premières (dont l'énergie et l'eau) utilisées par chaque activité.

On considère comme « sortants » l'ensemble des matières qui sortent du système étudié, c'est-à-dire l'ensemble des produits, des co-produits et des déchets/effluents générés par chaque activité constitutive de l'« écosystème industriel » (la zone d'activités, le territoire). Néanmoins les stocks, à l'origine des flux, font également l'objet d'une évaluation.

Ainsi l'analyse des flux de matières et d'énergie repose sur deux étapes complémentaires et successives, qui nécessitent la collecte de données auprès des entreprises et des institutions :

- Le métabolisme territorial fournit une vision globale et schématique des flux et stocks du territoire. Sa réalisation peut s'appuyer sur la collecte de données globales existantes pour le territoire, parfois disponibles auprès des institutions. Toutefois, si l'on souhaite seulement réaliser un métabolisme industriel pour un périmètre restreint comme celui d'une zone d'activités, il est possible de procéder en agrégeant systématiquement les données retraçant les entrées et sorties de flux de chaque activité sur ce périmètre.
- L'identification des pistes de synergies potentielles à proprement parler se concentre sur un certain nombre d'activités ou de flux spécifiquement étudiés. Elle s'appuie donc principalement sur la collecte de données directement auprès des acteurs économiques.

Il est possible de partir des objectifs préalablement définis (par exemple dans l'« Avant-Projet »), des potentialités décelées lors du pré-diagnostic territorial et des premières conclusions des groupes de travail thématiques pour orienter ou délimiter raisonnablement le périmètre de la recherche des données.

Devenir exemplaire ➔ A

Formalisez et mettez en œuvre votre démarche d'écologie industrielle

Explication de l'action

Suite à l'analyse des flux de matières et d'énergie, vous entrez dans une phase de formalisation (stratégie, programme d'actions) et de mise en œuvre du projet.

Éléments de méthode

Plusieurs étapes sont à suivre :

1- Des études de faisabilité et d'impact aux études détaillées

Les pistes de synergies qui apparaissent les plus crédibles font l'objet d'études de faisabilité et d'impact approfondies. La décision est conditionnée à l'évaluation des coûts, des aspects technologiques et des risques, mais également au regard d'éléments contextuels qui dépassent le cadre de la faisabilité technico-économique. Notamment, une projection scénarisée devra considérer les aspects réglementaires, les enjeux de gouvernance et d'acceptabilité, etc., qui constituent souvent des freins ou au contraire des leviers importants pour l'aboutissement des projets. A fortiori, l'étude des retombées économiques et sociales et des impacts environnementaux constitue un élément-clé en termes de crédibilité du projet aux yeux des décideurs, notamment des acteurs publics, garants de l'intérêt général.

Les conclusions des études de faisabilité et d'impact vont finalement conduire le comité de pilotage du projet à envisager plusieurs scénarios. Elles contribuent en outre à la réalisation de cahiers des charges intégrant les prescriptions requises.

2- La formalisation du projet

À cette étape, le moment est venu d'élaborer un Programme d'action, à partir du scénario retenu pour la mise en œuvre du projet. Les études détaillées contribueront à l'écriture d'un Cahier des Charges Fonctionnel. Ce document et éventuellement des cahiers des charges spécifiques viendront préciser les exigences du maître d'ouvrage, notamment envers l'assistant à maîtrise d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les entreprises candidates à l'installation (cahier des charges technique, cahier des charges environnemental, cahier des charges de cession...).

Le Business Plan est également un élément structurant pour la planification du projet. Enfin, une politique Marketing forte permettra d'assurer dans les meilleures conditions la promotion et de communication autour du projet.

3- La mise en œuvre du projet

La phase de mise en œuvre consiste à réaliser effectivement les aménagements et les actions permettant ces synergies et à définir le dispositif de suivi de la démarche sur le long terme.

METTRE EN PLACE DES ZONES D'ACTIVITÉS DURABLES

Les attentes concernant les zones d'activités ont aujourd'hui évolué. Que ce soit au niveau des entreprises, des employés ou des habitants d'un territoire, la simple logique d'aménager des parcelles et d'assurer leur commercialisation n'est plus suffisante. Il s'agit aujourd'hui de développer des projets plus complexes comprenant une offre foncière classique complétée d'une gestion durable de ces zones. Pour gérer cette complexité, il devient alors nécessaire d'élaborer un véritable projet de gestion de vos zones d'activités et ce sur le long terme.

Démarrer

D

Réalisez un diagnostic des zones d'activités

Explication de l'action

Réalisez un diagnostic des zones d'activités du territoire afin de disposer des informations nécessaires pour la mise en oeuvre d'une gestion durable de ces zones.

Éléments de méthode

La connaissance des zones d'activités de votre territoire nécessite de réaliser un diagnostic partagé à deux niveaux : un niveau macro (le territoire) et un niveau micro (chaque zone d'activités). Cela implique de faire régulièrement un va-et-vient entre ces deux niveaux.

Pour chaque niveau, les diagnostics pourront mettre en avant les éléments suivants :

Au niveau macro :

- Positionnement des différentes zones d'activités,
- Éléments structurants du territoire : axes routiers, pôles de communication, centres de recherche, universités...,
- Données environnementales,
- Informations sur la création d'entreprises, les besoins en foncier et immobilier,
- Stratégie de développement durable du territoire,
- Réseaux existants : système productif local, pôle de compétitivité...

Au niveau micro :

- Diagnostic complet sur l'environnement,
- Besoins des entreprises, des employés et des usagers,
- Projets de développement et d'amélioration,
- Offre foncière et immobilière : les tendances et l'adéquation avec la demande,
- Analyse fonctionnelle : accessibilité, transports en commun, gestion des franges, mitage...

- Interrelations avec son territoire d'implantation : voisinage, villes, autres zones ou parcs d'activités.

Un lien doit être développé entre les résultats au niveau macro et micro afin de vérifier l'adéquation entre ces deux niveaux et développer une stratégie cohérente pour le territoire. Cette approche doit aussi permettre de mettre en réseau les polarités existantes sur le territoire. Ces travaux peuvent déboucher sur la création d'un observatoire des zones d'activités du territoire permettant de suivre dans le temps l'évolution de chaque zone d'activités : amélioration, nouveaux services, disponibilités foncières et immobilières... Cet observatoire peut être enrichi des données issues du suivi de la gestion durable pour chaque zone d'activités.

Consolider

C

Rédigez une charte et suivez sa mise en oeuvre sur l'ensemble des zones d'activités de la collectivité

Explication de l'action

Elaborez une charte formalisant la stratégie de développement durable des zones d'activités de votre territoire.

Éléments de méthode

L'élaboration d'une charte environnementale permet de formaliser l'engagement des différents acteurs d'une zone d'activités autour d'un certain nombre d'objectifs clairs. La charte est généralement signée par les acteurs clés du parc : gestionnaire, association d'entreprises, collectivités, etc. Elle n'a pas de valeur contractuelle et n'est donc pas contraignante pour les signataires. Cependant, pour qu'elle



vaill engagement des différentes parties, elle devra être élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs.

Elle permet de signifier un engagement fort des différents signataires. Elle contribue à la sensibilisation des différents acteurs à ces problématiques. La rédaction de la charte est un temps fort de réflexion et de concertation sur les actions qui peuvent être menées par chacun en vue de l'amélioration de la qualité environnementale d'un parc d'activités dans le temps.

La charte peut être une étape avant la certification de la qualité du système de management (norme ISO 14001 ou le règlement EMAS).

Certains territoires (régions, départements, EPCI) ont élaboré des chartes de ce type pour leurs parcs d'activités. La signature de cette charte est souvent un prérequis à l'obtention de fonds pour la création ou la réhabilitation de ces zones.

Décoller

B

Encouragez la certification des zones d'activités

Explication de l'action

Encouragez à la certification des zones d'activités de votre territoire afin de valoriser la qualité de leur gestion.

Éléments de méthode

Depuis quelques années, des parcs d'activités sont certifiés ISO 14001 ou enregistrés EMAS ou se dotent de charte de qualité.

La norme ISO 14001 et le règlement EMAS sont des référentiels de qualité pour les systèmes de management environnemental.

La norme ISO 14001 est gérée par l'International Organization for Standardization. L'ISO est un réseau d'instituts nationaux de normalisation de 130 pays, avec un bureau central à Genève. Le règlement EMAS est quant à lui porté par l'Union européenne. Ces référentiels ne sont pas en compétition mais sont complémentaires. Le règlement EMAS est plus contraignant sur le respect de la réglementation et sur l'information.

L'obtention de la norme ISO 14001 ou du règlement EMAS démontre le respect du référentiel pour l'élaboration et l'animation du système de management environnemental. Cela ne valide pas la qualité du parc d'activités.

Le respect du référentiel est vérifié par des organismes indépendants accrédités. La durée

de validité de la norme et du règlement est de 3 ans. À la fin de cette période, le système est de nouveau audité pour vérifier sa qualité. Il est indéniable que l'obtention de la norme ISO 14001 ou du règlement EMAS est un avantage pour un parc d'activités. D'une part celui-ci apporte l'assurance que son système de management est de qualité. D'autre part, cela lui permet de communiquer sur la gestion du parc d'activités.

Ce message trouve un écho de plus en plus favorable auprès des entreprises qui sont aussi dans cette logique. Ces reconnaissances de qualité peuvent jouer en faveur d'un projet lors d'une implantation. Les entreprises peuvent être rassurées par la volonté affichée d'une gestion de qualité sur un parc d'activités, gage de pérennité des investissements.

Devenir exemplaire

A

Faites la promotion des zones d'activités durables pour attirer les entreprises sur le territoire

Explication de l'action

Faites la promotion des zones d'activités durables afin d'attirer sur le territoire des entreprises engagées dans une démarche responsable.

Éléments de méthode

La gamme des moyens de communication offerts pour faire connaître le site d'une zone d'activités est très large. Elle va du simple panneau routier au site Internet en passant par la presse économique. Compte tenu de la masse considérable des messages diffusés, le risque est que les entreprises passent à côté de ces informations. Aussi la promotion des zones d'activités durables doit se faire en cohérence avec les questions suivantes :

- À qui est-ce que je souhaite m'adresser ? À des entreprises travaillant dans les éco-filières ?
- Comment ceux qui doivent être les destinataires de mes messages s'informent-ils ? Quels sont les supports et les actions de communication qui les touchent ? Quels supports dois-je développer en conséquence ?
- Quels sont les éléments originaux par lesquels je vais me différencier de la concurrence ?

En répondant à ces différentes questions, il s'agit de mettre en valeur le système de management environnemental de la zone d'activités et l'ensemble des services qu'elle peut offrir aux entreprises.